

Image not found or type unknown



1ère audience au TGI pour cessation de paiement

Par **Tessee13**, le **05/08/2012** à **12:44**

Bonjour,

L'association pour laquelle je travaille a déposé la cessation de paiement mi juillet et la première audience est prévu pour mi septembre devant le TGI. Le dirigeant va être entendu et le représentant des salariés aussi. Que dois exposer le représentant des salariés ça jour là ? les créances dues aux salariés ou sa vision des choses sur la gestion de l'association et le pourquoi du comment on en est arrivé là?

Merci

Cordialement,